

Largentière, le 16 septembre 2026

Le président du syndicat,

Aux délégués du comité syndical

Dossier suivi par :

Anne-Marie ROURE

Service Assemblées

04 75 89 96 85

assemblees@seba-eau.fr

Objet : réunion du comité syndical du 22 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du COMITE SYNDICAL qui se tiendra :

Le 22 septembre 2026 à 18 h 00

au siège du Syndicat à Largentière

L'émargement commencera à partir de 17 h 30

L'ordre du jour est le suivant :

1. COMMUNICATIONS

- 1.1 – Procès-verbal du bureau syndical du 6 juillet 2026
- 1.2 – Bilan de la saison estivale 2026
- 1.3 – Point sur la campagne de mesure du chlorure de vinyle monomère (CVM)
- 1.4 – Point sur l'avancement de l'installation des compteurs à radio-relève

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Administration

- 2.1.1 – Procès-verbal du comité syndical du 11 juin 2026
- 2.1.2 – Procès-verbal du comité syndical du 23 juin 2026
- 2.1.3 – Décisions du président
- 2.1.4 – Rapport d'activité 2025
- 2.1.5 – Rapports annuels sur le prix et la qualité du service 2025

2.2 Ressources humaines

- 2.2.1 – Création d'un emploi permanent destiné à être pourvu par voie d'avancement de grade, et suppression d'un emploi permanent
- 2.2.2 – Modification du RIFSEEP : mise en place de l'IFSE et du CIA pour le cadre d'emploi des administrateurs territoriaux

3. FINANCES

- 3.1 – Dépenses « Fêtes et cérémonies » à imputer au compte 6232
- 3.2 – Décisions modificatives n°2/2026

4. PATRIMOINE ET INVESTISSEMENT

- 4.1 – Cession pour régularisation de l'emprise foncière de la RD 103, territoire de la commune de Saint-Sernin

En cas d'empêchement, il vous appartiendra de transmettre de toute urgence la présente convocation au suppléant de votre collectivité pour satisfaire aux conditions de quorum ou, à défaut, de donner pouvoir écrit à tout autre délégué titulaire du SEBA

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Président,
Matthieu SALEL

